



CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2025

qui s'est tenu à 18h30 au Pavillon Stéphane Hessel

HÔTEL DE VILLE
Cours de la République
BP 36 - 74240 Gaillard

Direction générale des services
Nathalie PUVILLAND : responsable du secrétariat général
04 50 39 67 05 - secretariat.general@gaillard.fr



Commune de GAILLARD – 74240
PROCÈS-VERBAL du
CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 13 OCTOBRE 2025

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, LE 13 OCTOBRE

Le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – annexe Pavillon Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Antoine BLOUIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil municipal : 7 octobre 2025

Etaient présents : Monsieur BLOUIN, Maire, Mesdames et Messieurs VINCENT – CROISIER – PASSAQUAY – ANCHISI – FIGUIÈRE (arrivé à 18h33) – MAITRE – SIMON – PIERRE – CURTIL – PIGNY A. – PIGNY R. – FOURNIER – JUGET – CORNEC – CHARPENTIER-LOMBARD - CHAPPEL – BARBOTIN – MAGDELAINE – PRADAS – ABDALLAH – DEGUIN – RUIZ – GHERSIN

Etaient absents représentés : Procuration de Jean-Paul BOSLAND à Antoine BLOUIN, de Françoise MULLER à Maurice SIMON

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs Elodie KAMANDA, Guy PATRIS, Catherine SIMULA, Yannick LE PRIOL, Daniel FAVARIO, Florence CLERICI, Anne FAVRELLE

ORDRE DU JOUR

- 1) Appel et désignation d'un secrétaire de séance..... 3
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2025..... 3
- 3) Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre des délégations du Conseil municipal 3
- ENFANCE JEUNESSE..... 5
- 4) Charte des ateliers d'apprentissage de la langue française dispensés par les bénévoles de l'EVS-Maison de quartier..... 5
- 5) Convention entre la commune de Gaillard et l'association Passage **Erreur ! Signet non défini.**
- SERVICES TECHNIQUES..... 6
- 6) Convention de groupement de commandes pour la passation du marché public de travaux d'aménagement de voirie et de renforcement des réseaux humides cours de la République 6
- POLICE MUNICIPALE..... 7
- 7) Demande de subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'installation de caméras de vidéoprotection dans le cadre du nouveau parc de la Kamouraska..... 7

Commune de GAILLARD - 74240
PROCÈS-VERBAL du
CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 13 OCTOBRE 2025 à 18h30

- - -

1) Appel et désignation d'un secrétaire de séance

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30 et invite l'assemblée à désigner un secrétaire de séance.

Madame Françoise MAGDELAINE propose sa candidature. Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

2) Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2025

Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3) Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre des délégations du Conseil municipal

N° de la décision	Date	Service émetteur	OBJET
2025.112	29/08/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local Les Berlinettes -
2025.113	29/08/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local Entraid'Addict 74 -
2025.114	29/08/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local Judo Jujitsu club -
2025.115	29/08/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local Harmonie municipale -
2025.116	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Aïki Dojo -
2025.117	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association L'aimée Scène -
2025.118	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Atelier théâtre du Foron -
2025.119	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Club badminton -
2025.120	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Atelier Bahia Capoeira -
2025.121	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Annemasse Gaillard Fight Académie -
2025.122	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Chœur des Pays du Mont-Blanc
2025.123	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Cœur et santé du Genevois -

N° de la décision	Date	Service émetteur	OBJET
2025.124	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Gaillard Futsal -
2025.125	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Club gymnastique volontaire -
2025.126	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Judo club de Gaillard -
2025.127	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Karaté club Gaillard -
2025.128	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Kick Boxing -
2025.129	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local La cause des Femmes -
2025.130	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association La Chanson de Gaillard -
2025.131	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Friends in line dance -
2025.132	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Le petit conservatoire de danse
2025.133	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Ping Gaillardin -
2025.134	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Rétro moto club -
2025.135	01/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association sport et santé -
2025.136	03/09/2025	Service informatique	Projet caméras parc Kamouraska Sté CHATEL CITEOS -
2025.137	08/09/2025	Services techniques	Location d'une balayeuse - 23 040,00 € TTC
2025.138	08/09/2025	Services techniques	Prestations accompagnement et suivi plan gestion patrimoine arboré - 7 446,00 € TTC
2025.139	09/09/2025	Services techniques	Mission G2PRO pour le dimensionnement des travaux d'un mur de soutènement rue du Transval-BETECH - 7 320,69 € TTC
2025.140	12/09/2025	Services techniques	Travaux de plâtrerie peinture et sol ELS - FALDA - 14 083,40 € TTC
2025.141	22/09/2025	Services techniques	Entretien printemps 2025 - COLAS - 31 561,66 € TTC
2025.142	23/09/2025	Services techniques	Achat du spectacle Le Petit Atelier "Céleste Arbol" le 02/10/25 à l'ELS - Gaillard passe au vert - 3 467,10 € TTC
2025.143	23/09/2025	Services techniques	Achat de conférence Lise BOURDEAU-LEPAGE 07/10/2025 - Gaillard passe au vert - 700 € TTC

N° de la décision	Date	Service émetteur	OBJET
2025.144	25/09/2025	Services techniques	Fourniture et pose de sous-ensembles CTA - Vestiaire du stade rue du 18 août - 4 495,15 € TTC
2025.145	29/09/2025	Culture sport vie associative	Convention mise disposition local association Yamo Move -
2025.146	29/09/2025	Urbanisme	Bail commercial précaire dérogatoire - Marc-Henri FAURE - 4 place Porte de France
2025.147	30/09/2025	Services techniques	Etude de l'éclairage des stades - complexe Salvatore Mazzeo - 5 760,00 € TTC
2025.148	03/10/2025	Services techniques	Entretien marquage rue Lt Genot - 8 760,00 € TTC
2025.149	03/10/2025	Services techniques	Entretien marquage passages piétons divers rues - 9 113,40 € TTC

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le point n° 5 est retiré de l'ordre du jour et sera abordé lors d'une prochaine séance du Conseil municipal.

ENFANCE JEUNESSE

4) **Charte des ateliers d'apprentissage de la langue française dispensés par les bénévoles de l'EVS-Maison de quartier**

Rapporteur : Antoine BLOUIN
Référénte : Laurie CHAUMONTET

L'EVS-Maison de quartier propose des ateliers d'apprentissage de la langue française avec pour objectif d'aider les participant(e)s à acquérir les bases du français. Ces ateliers sont animés par des bénévoles, collaborateurs et collaboratrices occasionnel(le)s du service public. S'ils proposent un cadre convivial, bienveillant et souple, il est nécessaire de mettre en place un cadre afin de mieux suivre les inscriptions et les participations.

La présente charte a été coconstruite avec les bénévoles et vise à mettre en place des règles communes dans le but de favoriser le respect et l'assiduité.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré par 26 voix (Mmes et MM. BLOUIN – BOSLAND – VINCEN – CROISIER – PASSAQUAY – ANCHISI – FIGUIÈRE – MAITRE – SIMON – PIERRE – CURTIL – PIGNY A. – PIGNY R. – FOURNIER – JUGET – CORNEC – CHARPENTIER-LOMBARD - CHAPPEL – MULLER – BARBOTIN – MAGDELAINE – PRADAS – ABDALLAH – DEGUIN – RUIZ – GHERSIN)

Article 1 : **APPROUVE** la charte des ateliers d'apprentissage de la langue française dispensés par les bénévoles de l'EVS-Maison de quartier 2025-2026.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant.

5) *Le point a été retiré de l'ordre du jour cf. p.5*

6) Convention de groupement de commandes pour la passation du marché public de travaux d'aménagement de voirie et de renforcement des réseaux humides cours de la République

Rapporteur : Antoine BLOUIN

Référent : Sébastien RENAUD GOUD

La Commune de Gaillard entreprend de réaliser des travaux d'aménagement de voirie pour améliorer la sécurité de l'axe qui se situe sur le cours de la République. Celui-ci est notamment bordé par deux équipements publics (mairie et école des Voirons).

Parallèlement à ces travaux, Annemasse Agglo prévoit la reprise de la canalisation d'eau potable et des branchements particuliers, des travaux sur les canalisations d'eaux usées et la gestion des eaux pluviales sous le cours de la République.

Le SYANE, de son côté, prévoit de réaliser dans le même temps des travaux de modernisation des réseaux d'éclairage public.

Ces travaux relèvent respectivement de la compétence de la commune de Gaillard pour les travaux d'aménagement de voirie, d'Annemasse Agglo pour les travaux sur les réseaux humides et du SYANE pour l'éclairage public.

Afin de rechercher les meilleures conditions financières, techniques et de délai de réalisation des travaux, il est proposé la mise en œuvre d'un groupement de commandes tel que défini par les articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la commande publique.

La Commune de Gaillard, Annemasse Agglo et le SYANE se sont rapprochés afin de rédiger un projet de convention constitutive de groupement de commandes, dont le fonctionnement serait le suivant :

- le groupement de commandes serait constitué pour l'opération de travaux d'aménagement de voirie et de renforcement des réseaux humides cours de la République à Gaillard ; il est limité à la passation des marchés publics nécessaires aux prestations telles qu'énumérées ci-dessus ;
- les fonctions de coordonnateur du groupement seraient assurées par la Commune de Gaillard ;
- le coordonnateur serait chargé de la passation et de la notification des marchés ;
- chaque membre serait chargé de l'attribution et de la signature de son marché public, du suivi de l'exécution de celui-ci ainsi que du paiement du titulaire ;
- un tel groupement implique que l'attributaire soit choisi par une commission d'appel d'offres *ad hoc*, (art. L.1414-3 I du Code général des collectivités territoriales). La CAO du groupement serait celle de la Commune de Gaillard. Celle-ci se prononcera pour avis sur l'attribution des marchés publics.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré par 26 voix (Mmes et MM. BLOUIN – BOSLAND – VINCENT – CROISIER – PASSAQUAY – ANCHISI – FIGUIÈRE – MAITRE – SIMON – PIERRE – CURTIL – PIGNY A. – PIGNY R. – FOURNIER – JUGET – CORNEC – CHARPENTIER-LOMBARD - CHAPPEL – MULLER – BARBOTIN – MAGDELAINE – PRADAS – ABDALLAH – DEGUIN – RUIZ – GHERSIN)

Article 1: **APPROUVE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes entre la Commune de Gaillard, Annemasse-Les Voirons Agglomération et le SYANE pour les travaux d'aménagement de voirie et de renforcement des réseaux humides cours de la République à Gaillard, dans les conditions susvisées et telles qu'annexées, la Commune de Gaillard en étant le coordonnateur ;

Article 2 : **ADHERE** audit groupement de commandes dans les conditions sus-énumérées ;

Article 3 : **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer ladite convention.

POLICE MUNICIPALE

7) Demande de subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'installation de caméras de vidéoprotection dans le cadre du nouveau parc de la Kamouraska

Rapporteur : Vincent CORNEC

Référente : Jean-Luc GATEIN

Dans le cadre du dispositif « Installer un système de sécurisation sur les espaces publics », la Région Auvergne-Rhône-Alpes finance les dépenses d'investissement de vidéoprotection.

Un dossier de demande de subvention est constitué afin de solliciter le soutien de la Région pour un montant de 15 322 € HT pour l'installation de quatre caméras de vidéoprotection dans le futur parc de la Kamouraska.

Les crédits nécessaires à la réalisation du projet ont été inscrits à l'exercice en cours au chapitre 21 pour un montant de 30 644 € HT, 36 772.80 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré par 26 voix (Mmes et MM. BLOUIN – BOSLAND – VINCENT – CROISIER – PASSAQUAY – ANCHISI – FIGUIÈRE – MAITRE – SIMON – PIERRE – CURTIL – PIGNY A. – PIGNY R. – FOURNIER – JUGET – CORNEC – CHARPENTIER-LOMBARD - CHAPPEL – MULLER – BARBOTIN – MAGDELAINE – PRADAS – ABDALLAH – DEGUIN – RUIZ – GHERSIN)

Article 1 : **AUTORISE** la demande de soutien formulée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 15 322 € HT.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant.

La séance est levée à 18h37.

Le Maire,

Antoine BLOUIN



La secrétaire de séance

Françoise MAGDELAINE

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Françoise Magdelaine', written in a cursive style.

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le lundi 17 novembre 2025.